



Carcans, le 14 septembre 2015

Association de défense des intérêts des usagers du
Service public d'incendie et de secours de la Gironde
Mairie de Carcans, 2A route d'Hourtin - 33121 CARCANS

Monsieur Jean-Marie DARMIAN
Vice-Président du Conseil Départemental
de la Gironde
1, Esplanade Charles de Gaulle
CS 71223
33074 BORDEAUX CEDEX

Objet : Votre mail du 8 septembre 2015 à Gironde Vigilante

Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental,

C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre réponse par mail à notre invitation adressée, très certainement par erreur, à (je cite) « Madame la secrétaire », puisqu'elle ne comportait aucune formule de politesse.

Tout d'abord je souhaite revenir sur notre invitation que vous dénommez « convocation » alors qu'il s'agit simplement de vous inviter au dialogue.

En quoi cette invitation est-elle imprégnée de sensationnalisme ? :

- Parce que nous évoquons les faits qui nous ont amenés à la création de notre association ? Pensez-vous qu'il faille tourner la page et oublier, et n'est-ce pas là la solution de facilité ?
- Parce que nous parlons des conditions météorologiques de cette année et du feu de Saint-Jean-d'Illac ? (d'ailleurs, sans jamais avoir critiqué l'action des Sapeurs-Pompiers)
- Parce que nous indiquons les sujets que nous traitons, que ce soit pour la sécurité des biens ou des personnes ?
- Ou encore est-ce parce que nous citons vos propos ?

C'est cela que vous appelez « Vagues allusions stratégiques, présentation erronée de faits, accusations voilées, démagogie populiste facile » ?

Vous nous dites que « la première des vigilances qui nous incomberait serait de nous informer sérieusement sur les sujets que nous prétendons connaître ». Ne devriez-vous pas appliquer vos propres conseils en vous renseignant, vous aussi, sérieusement sur notre association que vous n'hésitez pas à critiquer ?

Nous ne dénigrons pas le SDIS et encore moins les Sapeurs-Pompiers qu'ils soient professionnels ou volontaires, nous remettons juste en cause une organisation qui a spolié les casernes rurales de ses pompiers de garde la nuit, les week-ends et les jours fériés pour les mettre d'astreinte à leur domicile, allongeant considérablement les délais d'intervention.

En ce qui concerne vos propos, effectivement, nous ne les avons pas cités dans leur intégralité tels qu'ils ont été rapportés par le journal La Croix du 26 juillet 2015 et finalement, heureusement pour vous, car je vous rappelle que vous avez également dit dans ce même article (je cite) :

« C'est la première fois en vingt ans que nous sommes confrontés à un incendie aussi angoissant », s'inquiète Jean-Marie Darmian, vice-président du conseil général de Gironde et administrateur au Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) Gironde.

« L'incendie de Saint-Jean-d'Illac est révélateur de nos problèmes », lâche Jean-Marie Darmian, vice-président du conseil général de Gironde, en charge des finances. L'élus socialiste pointe « l'étalement urbain, avec des habitations de plus en plus proches de la forêt, et de jeunes arbres plantés ici à deux mètres de la route par les propriétaires privés pour une meilleure rentabilité, au lieu des six mètres prévus par la loi ».

« La prévention, c'est une course sans fin pour rattraper le manque d'entretien de la forêt par les propriétaires privés en France », déplore Jean-Marie Darmian. Or, « à l'horizon 2017, le département n'aura plus les moyens de financer 55 % des moyens du Sdis 33 comme il le fait aujourd'hui », prévient-il.

Bien que nous soyons d'accord avec ces affirmations, nous n'avons effectivement retranscrit qu'une partie de vos propos, c'est cela que vous jugez comme « une phrase sortie de son contexte », mais ne pensez-vous pas que cela valait mieux pour vous ? En quoi est-ce une campagne de dénigrement ? Et si vos propos ont été détournés dans ce journal, alors pourquoi ne pas avoir fait de démenti ?

Quant à votre présence pendant trois jours sur le front des incendies aux côtés des Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, en tant que Vice-Président du Conseil Départemental et Administrateur du SDIS 33, elle nous paraît tout simplement naturelle.

En ce qui concerne ces mêmes Sapeurs-pompiers, nous avons toujours salué leur efficacité, leur courage et leur engagement, cela est normal et vous ne pouvez affirmer le contraire. Nous n'avons d'ailleurs fait aucun commentaire critique public sur les incendies de cet été en Gironde.

Vous vous méprenez lourdement sur les motivations de notre association qui sont essentiellement la défense bénévolement des intérêts des usagers des services publics d'incendie et de secours, ainsi que la sécurité des biens et des personnes tout particulièrement en ruralité. Même si vous ne voulez pas en convenir, leur situation s'est dégradée depuis plusieurs années.

Quant aux efforts financiers qui sont réels de la part du Conseil Départemental, je vous rappelle qu'ils sont faits avec l'argent des contribuables, ceux-là mêmes qui paient votre rémunération, à travers leurs impôts, leurs taxes foncière et d'habitation. Ils sont donc en droit de demander et d'obtenir des explications. Cela semble vous importuner que des usagers s'inquiètent du devenir des secours en ruralité et bien, Monsieur, vous leur devez des comptes. Si je ne m'abuse, vous êtes bien censé être un de leurs représentants.

Ne cautionnez surtout pas notre action, continuez à vous murer dans votre mutisme, vous contribuerez ainsi à amplifier l'image négative que peuvent avoir les citoyens des hommes politiques de votre genre. Quant à nous informer sérieusement, si vous aviez correctement rempli la mission pour laquelle vous êtes rémunéré, nous aurions dû avoir un dialogue constructif.

Nous continuerons de défendre les usagers contre les inégalités qui ne cessent de croître entre les zones rurales et les zones urbaines, heureux d'être « le caillou dans votre chaussure » .

Restez dans votre tour d'ivoire, avec cette forme de mépris que vous avez vis-à-vis des citoyens et continuez d'incarner cette image de l'Élu « déplorable et indigne » que vous avez donnée à travers les propos tenus dans votre mail adressé à « Madame la secrétaire » de notre association.

Vous imposez des choses aux habitants de la Gironde, mais vous n'avez aucune once de respect pour eux.

Quant à vos collègues, Conseillères et Conseillers Départementaux, nous espérons qu'ils seront moins sectaires que vous et qu'ils prêteront une oreille attentive à ce qui se passe en ruralité même si vous les « enfumez » (les rassurez et les endormez) avec vos efforts financiers dont nous avons d'ailleurs informé les Élus par le biais d'un projet de motion en janvier dernier, en précisant que nous étions pleinement satisfaits de votre décision.


C'est avec grand plaisir qu'effectivement Gironde Vigilante se passera de votre présence lors de son assemblée générale. Nous n'avons, en aucun cas, besoin d'Élu tel que vous.

Veillez recevoir, Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental, mes respectueuses salutations.

*Jean-Francis SÉGUY,
Président de Gironde Vigilante*



Copie à Monsieur le Président du Conseil Départemental

 Jean-Francis SÉGUY, Président de GV : 06 66 46 10 91

Adresse personnelle du Président de Gironde Vigilante : Lotissement Le Bécadey II, 33 rue des Palombes – 33121 CARCANS